Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre (Association de Défense de l'Environnement)

Siège social: 12 Rue de l'Escalet - Le Vallon de Serre N° 6 - 13013 MARSEILLE
☎: 06 63 61 60 97 (Président)

Marseille le 14 mars 2019

Monsieur le Procureur de la République
Palais de Justice
Place Monthyon
MARSEILLE

Objet : Décharge de bois et de terre sur un terrain appartenant au Conseil Départemental 13 sis avenue des Pâquerettes 13013 Marseille

Monsieur le Procureur,

Notre association «Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre » (13013 Marseille) œuvre pour préserver l'environnement dans le quartier de Saint Mitre et dans les quartiers limitrophes.
Notre association est adhérente à France Nature Environnement 13.
Nous avons eu connaissance de votre intérêt à lutter contre les décharges sauvages dans l'agglomération marseillaise, avec comme objectifs de mieux identifier les déchets sauvages sur Marseille, de mettre des outils pour réprimer ces pratiques et de faire de la prévention pour éviter ces dépôts.
Nous partageons pleinement cette action.
Vous souhaitez que les associations fassent une cartographie des lieux d'accumulation des déchets sauvages sur MARSEILLE et notamment des déchets potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement.
L'association «Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre» a un cas concret à vous soumettre.
Depuis le mois de novembre 2018, quand on passe sur l'avenue des Pâquerettes 13013-Marseille, on remarque que d'énormes quantités de copeaux de bois et de terre ont été déposées sur le terrain du conseil départemental 13, tout près du thalweg des Serens. Voir extrait PLU planche n°32A : dans zone UzmD , parcelle marquée lin 13-001 et 32/L2

Collectif "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
http:// collectifpoumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saintmitre@orange.fr
Tel: 06 63 61 60 97 (Président)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

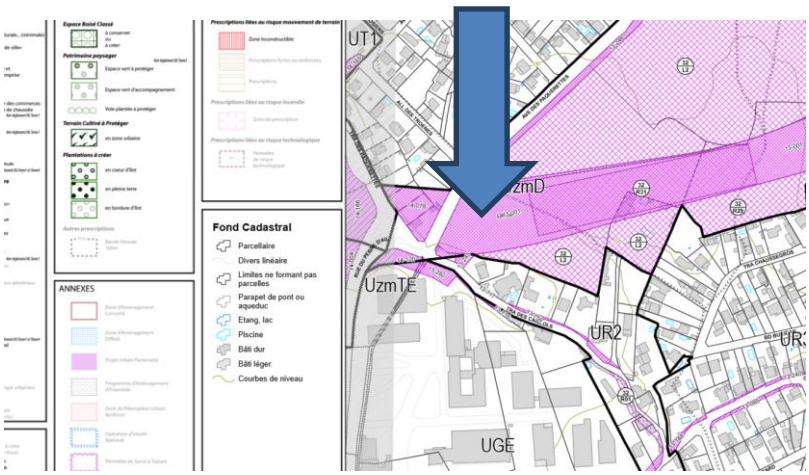

Nos adhérents ont constaté en décembre 2018 que, sur le terrain, se trouvait même une pelleteuse laissée en permanence pour niveler le terrain.
Le bois est apporté par des camions, dont on n'identifie pas le propriétaire sur la carrosserie**;** le travail se fait soit tôt soit tard dans la journée.
Des émanations de méthane apparaissent en continu.
Il y a eu même des morceaux de troncs d'arbre, encore entiers, qui témoignent que ces arbres sont malades (platanes).
Les arbustes de la ripisylve du talweg sont abimés.
La chaussée de l'avenue des pâquerettes était jonchée de détritus de bois sur la partie en correspondance avec l'accès au terrain du CD 13.
Il n'y a aucun panneau sur le grillage du terrain informant le public de ce type de travaux.

Photos (3) de décembre 2018 : dépôt de copeaux de bois, méthanisation, pelleteuse, arbres malades, arbuste déraciné dans le thalweg

Collectif "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
http:// collectifpoumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saintmitre@orange.fr
Tel: 06 63 61 60 97 (Président)

En janvier 2019, la pelleteuse a disparu, mais les dépôts de nouveaux copeaux de bois sur le terrain du conseil départemental continuent ; un mur de terre de plusieurs mètres de hauteur a été élevé le long de la clôture bordant l'avenue des Pâquerettes, aux fins d'éviter les risques de mise à feu des copeaux de bois, depuis la route.
On continue à voir les traces boueuses de roues de camion à partir du portail d'entrée du terrain du conseil départemental, traduisant l'activité continue de cette décharge. Des plots de sécurité sur le trottoir d'en face du portail ont été dégradés.

Photos (6) de janvier 2019 : lit du thalweg du SERENS, montagne de terre rapportée, portail d'entrée du terrain et traces de boues sur la chaussée de l'avenue des Pâquerettes, plots dégradés

Collectif "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
http:// collectifpoumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saintmitre@orange.fr
Tel: 06 63 61 60 97 (Président)

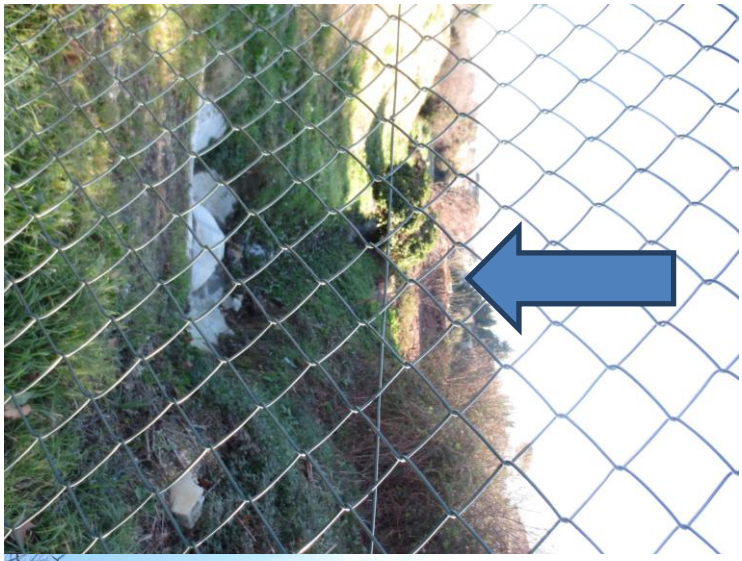

Collectif "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
http:// collectifpoumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saintmitre@orange.fr
Tel: 06 63 61 60 97 (Président)

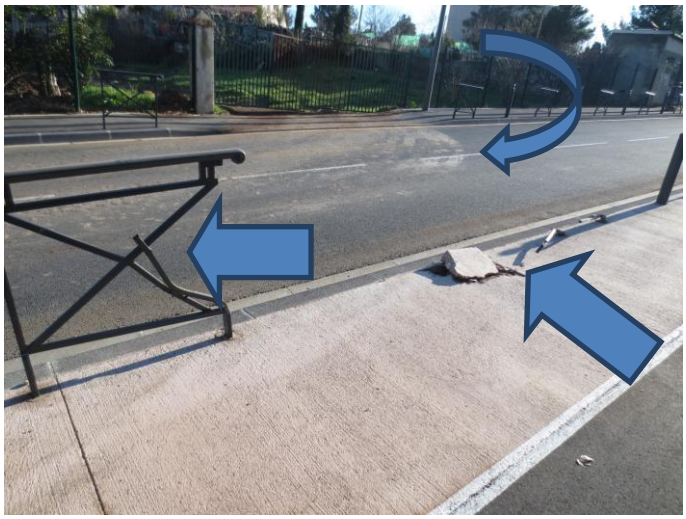

En pratique on peut soulever plusieurs questions:

1°) Est ce que cette **décharge à l'air libre,** sur un terrain appartenant au Conseil Départemental 13 est autorisée ? Par qui, comment et quand ?

- En effet, a-t-on le droit de **transporter ce type de matériau** et de le décharger en grande quantité (mur d'au moins deux mètres de haut) sur un terrain privé?
- D'où proviennent ces déchets ?

2°) Comment faire prendre en compte les risques pour l'environnement?

- Est-ce que ces **déchets d'arbres malades** ne doivent pas être déclarés et faire l'objet d'un traitement particulier avant d'être réutilisés (traitement par la chaleur?)?
- Est-ce que la méthanisation du bois en grande quantité est dangereuse pour les riverains ?

3°) Comment s'assurer que la trame verte et bleue sur ce terrain est bien respectée ?

- au niveau de la ripisylve du thalweg du Serens (arbres et arbustes engloutis par les dépôts)
- risque d'accroissement des inondations (rétrécissement du thalweg par les dépôts)
- risque de glissement de terrain instable vers les habitations situées en contrebas dans le quartier des Serens

Collectif "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
http:// collectifpoumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saintmitre@orange.fr
Tel: 06 63 61 60 97 (Président)

4°) Qui prend en charge le nettoyage de la chaussée de l'avenue des Pâquerettes jonchée de copeaux de bois et de boue, après passage des camions transportant ces déchets sur le terrain ?
Qui a réparé les plots, placés sur le trottoir en face de l'entrée du terrain du conseil départemental, et qui ont été endommagés ? Pourquoi cette collectivité ne fait pas de signalement, alors qu'elle est légalement tenue de le faire ?

L'association «Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre » compte sur vous, Monsieur le Procureur, pour obtenir une réponse à ce signalement.
Dans l'attente, nous vous remercions par avance et vous prions d'agréer nos salutations respectueuses.

Michel QUILICI
Président

Collectif "Pour la Sauvegarde et l'Animation du Poumon Vert de Saint Mitre"
Association loi 1901 déclarée en Préfecture sous le n° W 133023150
Association adhérente à France Nature Environnement (F.N.E. 13)
http:// collectifpoumonvertsaintmitre.wifeo.com
Contact: collectif.saintmitre@orange.fr
Tel: 06 63 61 60 97 (Président)